



Chambre de Métiers d'Alsace

CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

TRANSFERT DE SIEGE

Formulaire : 1 formulaire "M2" à télécharger sur « www.service-public.fr »

Pièces à joindre :

- 2 exemplaires du procès-verbal de la décision signés par tous les associés ayant décidé le transfert du siège
- 2 exemplaires des statuts modifiés et certifiés conformes par le gérant
- publication légale de l'avis de modification ou texte de la demande de publication avec cachet du journal et date de parution

Si adresse dans les locaux d'habitation du chef d'entreprise

- si propriétaire : autorisation de mise à disposition du local + :
 - ✓ copie taxe foncière
 - ✓ ou copie titre de propriété, acte de vente
- si locataire : autorisation de mise à disposition du local + :
 - ✓ copie du bail d'habitation
 - ✓ ou copie de la dernière quittance de loyer, facture d'électricité, d'eau, de gaz ou de téléphone
 - ✓ ou copie de la taxe d'habitation
 - ✓ ou copie de l'autorisation du propriétaire + taxe foncière du propriétaire
- si domicilié chez un parent ou un ami :
 - ✓ certificat d'hébergement de l'hébergeur + copie bail d'habitation

Si adresse dans un local commercial

- copie du bail commercial
- ou copie du contrat de sous-location avec copie du bail principal mentionnant l'autorisation du propriétaire
- ou attestation de mise à disposition des locaux par le propriétaire + justificatif de propriété (copie taxe foncière ou titre de propriété)

CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE

Section du Bas-Rhin – 30, Avenue de l'Europe – BP 10011 SCHILTIGHEIM – 67013 STRASBOURG Cedex Tél. : 03.88.19.79.79

Section de Colmar – 13, Avenue de la République – BP 20609 – 68009 COLMAR Cedex Tél. : 03.89.20.84.60

Section de Mulhouse – 12, Boulevard de l'Europe – BP 3007 – 68061 MULHOUSE Cedex Tél. : 03.89.46.89.16



Chambre de Métiers d'Alsace

Si domiciliation dans une société de domiciliation (agrée par la Préfecture)

- copie du contrat de domiciliation (minimum 3 mois)
- ou attestation de la société de domiciliation mentionnant obligatoirement le nom ou la dénomination, l'adresse et le numéro d'identification sur un registre public de l'entreprise domiciliataire

⇒ mandat ou pouvoir si nécessaire

Droits à verser (par chèque) :

- **200,14 €** à l'ordre du Trésor Public pour RCS de Strasbourg (ou Tribunal d'Instance pour RCS de Colmar et RCS de Saverne)

 ***Pour les sociétés unipersonnelles (EURL, SASU) dont l'associé unique personne physique assume personnellement la gérance ou la présidence : 89,54 €***

SI ACTIVITE REGLEMENTEE DE COMMERÇANT-ARTISAN NON SEDENTAIRE

Consulter le document intitulé « Demande d'inscription » pour une activité de commerçant-artisan non sédentaire.

PRESTATION COMPLEMENTAIRE DU C.F.E

Prestations complémentaires facultatives d'assistance à la formalité :

- **Sur rendez-vous : 40 € par chèque à l'ordre de la CMA**
- **Par dépôt de dossier ou envoi postal : 30 € à l'ordre de la CMA**

Pour bénéficier de l'assistance administrative, veuillez joindre le formulaire dûment complété et signé ci-dessous.

CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE

Section du Bas-Rhin – 30, Avenue de l'Europe – BP 10011 SCHILTIGHEIM – 67013 STRASBOURG Cedex Tél. : 03.88.19.79.79
Section de Colmar – 13, Avenue de la République – BP 20609 – 68009 COLMAR Cedex Tél. : 03.89.20.84.60
Section de Mulhouse – 12, Boulevard de l'Europe – BP 3007 – 68061 MULHOUSE Cedex Tél. : 03.89.46.89.16



SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Je soussigné(e) :

souhaite bénéficier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de formalités par le Centre de formalités des entreprises (CFE) :

Sur rendez-vous :

- Dossier complété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité

Immatriculation : 55 €

Modification : 40 €

Par dépôt ou envoi postal :

- Dossier constitué par mes soins
- Prise de contact par un agent du CFE pour un accompagnement et un suivi personnalisé de mon dossier

Immatriculation : 45 €

Modification : 30 €

Les coordonnées :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Qualité :

Téléphone :

Email :

Date et signature

CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE

Section du Bas-Rhin – 30, Avenue de l'Europe – BP 10011 SCHILTIGHEIM – 67013 STRASBOURG Cedex Tél. : 03.88.19.79.79

Section de Colmar – 13, Avenue de la République – BP 20609 – 68009 COLMAR Cedex Tél. : 03.89.20.84.60

Section de Mulhouse – 12, Boulevard de l'Europe – BP 3007 – 68061 MULHOUSE Cedex Tél. : 03.89.46.89.16